

### **Situation**

Entre la place Saint-Martin et la route du Cordon, une butte paysagée d'une largeur moyenne de 15 mètres sépare la promenade du Jura de la rue de la Combe et la promenade d'Italie.

L'aménagement de cette butte longe les parties ouest et sud de la ville ancienne sur 300 mètres environ. Elle présente principalement trois sections, qui sont aménagées comme suit (cf. plan de repérage annexé) :

- a) Une prairie localement en friche sur les premiers 80 mètres venant de la place Saint-Martin. Bordée par un important mur de soutènement qui domine la rue de la Combe, elle est occupée par trois fruitiers en fin de vie, ainsi qu'un érable champêtre envahi de lierre. Visible également depuis le rue de La Combe, cette prairie borde le parcours le plus fréquenté des écoliers du centre-ville, notamment à l'occasion du déplacement des classes.
- b) Une surface plutôt terreuse de 70 mètres de longueur environ, occupée sur le haut par un marronnier et deux platanes de grande taille, divers rejets dans le talus, puis des arbustes d'ornement qui séparent la cour de l'école de l'*écopoint* situé en contrebas. Cette partie est parcourue par deux escaliers menant à la cour de l'école, qui sont l'un et l'autre en mauvais état.
- c) Un aménagement constitué d'arbres, d'arbustes et de couvre-sols d'ornement surplombant la promenade d'Italie sur toute sa longueur, soit 150 mètres environ. Cette partie exempte de mur de soutènement et actuellement occupée par une végétation assez hétérogène (pins sylvestres, hêtres et charmes spontanés, souches renversées, noisetiers, chênes verts, tilleul, lauriers, thuyas, etc.).

### **Proposition**

La butte longeant la promenade du Jura présente des potentiels inexploités d'aménagement paysager, qui justifient l'élaboration d'un nouveau concept d'entretien coordonné pour l'ensemble.

En ce qui concerne la sécurité, nous avons par exemple constaté les défauts suivants :

Section a) : - le garde-corps en bois, sans doute de conception trop légère, est cassé en divers endroits.

Section b): - les escaliers, leurs barrières et leurs rambardes rouillées semblent demander un entretien minimal, justifié notamment par leur vocation principale d'accès à la cour d'école;

- l'installation d'une barrière sur le mur surplombant de quatre mètres l'*écopoint* pourrait être indiquée tenu de la présence occasionnelle constatée d'écoliers à cet endroit.

Pour ce qui concerne la valorisation des biotopes présent, nous suggérons de :

Section a) : - rehausser la valeur biologique de la prairie, par exemple en renouvelant les fruitiers présents, voire en l'agrémentant d'autres essences mellifères;

Section b): - prévoir des arbustes et un couvre-sol indigènes adaptés aux contraintes d'ombre et d'usage;

Section c) : - remplacer progressivement les arbustes non indigènes présents.

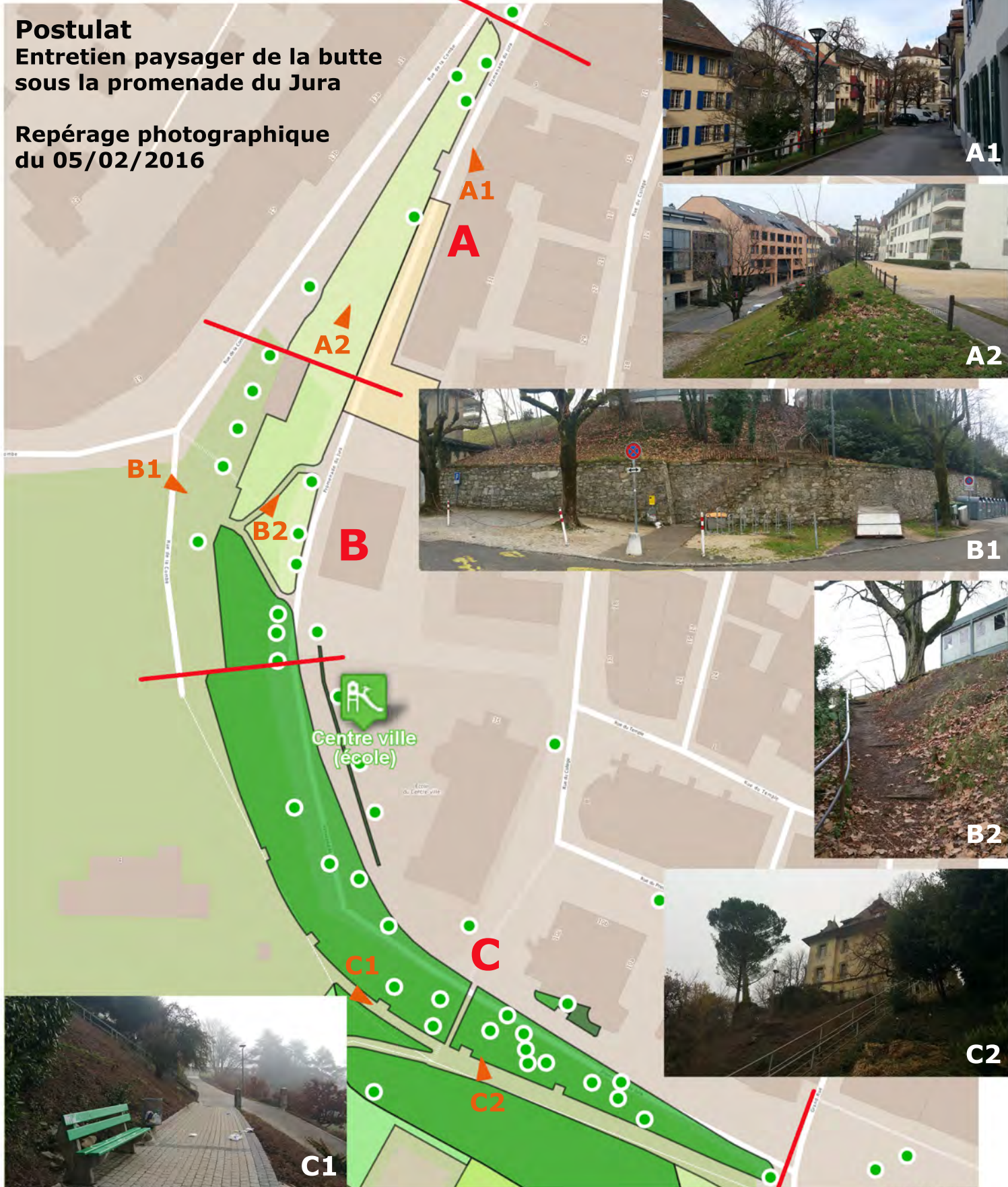
### **Conclusion**

Proposant en substance un renouvellement de l'entretien paysager de la butte longeant la promenade du Jura, qui présente à notre sens un potentiel appréciable aujourd'hui faiblement mis en valeur, nous sollicitons le renvoi du présent postulat en commission dans la perspective de son renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.



## Postulat Entretien paysager de la butte sous la promenade du Jura

Repérage photographique  
du 05/02/2016



### Promenade du Jura - Espaces verts

En vert clair: Prairie + friches contrôlées.  
En vert foncé: Arbustes et couvres-sols d'ornement.